

Décision 18-DCC-229 du 28 décembre 2018

relative à la prise de contrôle exclusif du groupe Meccoli par la société Eiffage Infrastructures

Posted on: 21 janvier 2019 | Secteurs :

BTP

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Société Eiffage
Infrastructures

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Groupe Meccoli

Lire

Le texte intégral

455.78 Ko

Le communiqué de presse